

**APPLICATION TO
TRANSFER AND REGISTER
NON-RESTRICTED
FIREARMS (LONG GUNS)
TO NEW OWNERS**

**DEMANDE DE CESSION ET
D'ENREGISTREMENT
D'ARMES À FEU SANS
RESTRICTIONS (ARMES D'ÉPAULE)
À UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE**

Local file No. - N° de dossier local

We recommend that you read the enclosed instructions as you fill in your application. They explain some of the questions more clearly and, in some cases, provide important additional information. If, after reading the instructions, you are still unsure about a question, dial 1-800-731-4000 for assistance.

You may transfer firearms by phone by calling 1-800-731-4000. You may also submit this information electronically. For acceptable formats, call 1-800-731-4000. Include a computer print-out, and print and sign your name on both the diskette label and the print-out.

Please print clearly in black pen.

Veillez lire les instructions fournies pour remplir votre formulaire. Ces instructions renferment des explications et fournissent parfois des renseignements additionnels importants. Si après les avoir consultées, vos questions demeurent toujours sans réponse, composez le 1-800-731-4000 pour obtenir de l'aide.

Vous pouvez céder vos armes à feu par voie téléphonique en composant le 1-800-731-4000. Vous pouvez également soumettre l'information par voie électronique. Composez le 1-800-731-4000 pour connaître les formats acceptables. Incluez une copie papier. Inscrivez et signez votre nom sur la copie papier et l'étiquette de la disquette.

Veillez écrire lisiblement, en lettres moulées, au stylo-bille noir.

A - CURRENT OWNER INFORMATION - RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE ACTUEL

1. Business name (if applicable) - Nom de l'entreprise (le cas échéant)

2. For **INDIVIDUALS ONLY** - Firearms Licence or FAC No. Date of birth - Date de naissance
Pour **PARTICULIERS SEULEMENT** -
N° de permis d'armes à feu ou d'AAAF

Y - A M D - J
OR
OU

3. For **BUSINESSES ONLY** - Business Firearms Licence No.
Pour **ENTREPRISES SEULEMENT** - N° de permis d'armes à feu pour entreprise

4a) Last name of individual or business representative
Nom de famille du particulier ou du représentant de l'entreprise

b) First name - Prénom

c) Middle name - Second prénom

5. ADDRESS - ADRESSE

a) Street / Land location - Rue / Emplacement de la propriété

b) Apt. / Unit - App. / Unité

c) City - Ville

d) Province

e) Postal code - Code postal

6. MAILING ADDRESS (if different from above) - ADRESSE POSTALE (si différente de l'adresse susmentionnée)

a) Street / Rural route / PO box number - Rue / Route rurale / Casier postal

b) Apt. / Unit - App. / Unité

c) City - Ville

d) Province

e) Postal code - Code postal

f) **Daytime** telephone number - Numéro de téléphone (**jour**)

() - Extension Poste

g) **Evening** telephone number - Numéro de téléphone (**soir**)

() - Extension Poste

B - NEW OWNER INFORMATION - RENSEIGNEMENTS SUR LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

7. Business name (if applicable) - Nom de l'entreprise (le cas échéant)

8. Firearms Licence or FAC No. (for individuals) or Business Firearms Licence No.
N° de permis d'armes à feu (pour particulier) ou d'AAAF ou n° de permis pour entreprise

9a) Last name of individual or business representative
Nom de famille du particulier ou du représentant de l'entreprise

b) First name - Prénom

c) Middle name - Second prénom

10. MAILING ADDRESS - ADRESSE POSTALE

a) Street / Rural route / PO box number - Rue / Route rurale / Casier postal

b) Apt. / Unit - App. / Unité

c) City - Ville

d) Province / State - Province / État

e) Postal / Zip code - Code postal / de zone

f) **Daytime** telephone number - Numéro de téléphone (**jour**)

() - Extension Poste

g) **Evening** telephone number - Numéro de téléphone (**soir**)

() - Extension Poste

INSTRUCTIONS

This form is for individuals and businesses that want to apply to transfer – that is, to sell, barter or give – non-restricted firearms (long guns) to another individual or business, and to register the firearms to the new owner. Both the current owner and the new owner are required to provide information on this application form.

Current owner: the person or business to whom the firearms now belong and who is transferring them to another person or business. Starting January 1, 2001, current owners who are individuals must have a Firearms Licence or Firearms Acquisition Certificate (FAC) for the type of firearm being transferred. If the current owner is a business, it must have a Business Firearms Licence.

New owner: the person or business receiving the firearms. If the new owner is an individual, he or she must have a Possession and Acquisition Licence or Firearms Acquisition Certificate (FAC). If the new owner is a business, it must have a Business Firearms Licence. If the firearm is being transferred between two individuals, the new owner should ask the previous owner to destroy the old Registration Certificate when the transfer is completed.

This form has room for three firearms. If you are transferring more than three, make enough copies of the form for all of the firearms you are applying to transfer or complete additional forms.

Applying by phone or electronically: You may submit this application by telephone (1-800-731-4000) or electronically. If you apply by phone, have the following information with you when you call:

- the number of your Firearms Licence or Firearms Acquisition Certificate (FAC), if you have these documents
- if the firearm is already registered, its Registration Certificate number
- the new owner's name and address
- the new owner's Firearms Licence or FAC number
- the number and expiry date of the credit card on which the fee will be paid.

To apply electronically, call 1-800-731-4000 for acceptable formats. Include a computer print-out, and print and sign your name on both the diskette label and the print-out. If you are applying as an individual and you have a verifier, have the verifier sign his or her name beside each firearm on the print-out to show that the information is correct.

Filling in the Form

Most of the instructions for filling in the form are on the form itself. The following information provides details about certain parts of the form and will help you answer questions that require additional explanation. You should read the instructions as you fill in your form. **For additional help, dial 1-800-731-4000.**

Le présent formulaire est destiné aux particuliers et aux entreprises qui souhaitent céder (c'est-à-dire vendre, échanger ou donner) des armes à feu sans restrictions (armes d'épaule) à un autre particulier ou une autre entreprise et faire enregistrer les armes à feu en question au nom du nouveau propriétaire. Le propriétaire actuel et le nouveau propriétaire doivent tous deux fournir des renseignements sur la présente demande.

Propriétaire actuel : particulier ou entreprise à qui les armes à feu appartiennent et qui les cède à un autre particulier ou une autre entreprise. À compter du 1^{er} janvier 2001, les particuliers propriétaires actuels doivent détenir un permis d'armes à feu ou une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF) pour le type d'armes à feu cédées. Si le propriétaire actuel est une entreprise, celle-ci doit détenir un permis d'armes à feu pour entreprise.

Nouveau propriétaire : particulier ou entreprise qui acquiert les armes à feu. Si le nouveau propriétaire est un particulier, ce dernier doit détenir un permis de possession et d'acquisition d'armes à feu ou une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF). Si le nouveau propriétaire est une entreprise, celle-ci doit détenir un permis d'armes à feu pour entreprise. Si le propriétaire actuel et le nouveau propriétaire sont tous deux des particuliers, le dernier doit demander au premier de détruire l'ancien certificat d'enregistrement au terme de la cession.

Le formulaire est conçu pour y inscrire jusqu'à trois armes à feu. Si vous en cédez davantage, faites autant de photocopies que vous en avez besoin pour toutes les armes à feu que vous cédez, ou remplissez des formulaires distincts.

Cession par voie téléphonique ou électronique : Vous pouvez également céder des armes à feu par voie téléphonique, en composant le 1-800-731-4000, ou par voie électronique. Si vous procédez par téléphone, ayez à portée de la main les renseignements suivants :

- votre numéro de permis d'armes à feu ou d'autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF), le cas échéant;
- si l'arme à feu est déjà enregistrée, le numéro du certificat d'enregistrement;
- les nom et adresse du nouveau propriétaire;
- le numéro du permis d'armes à feu ou de l'AAAF du nouveau propriétaire;
- le numéro et la date d'expiration de la carte de crédit sur laquelle seront facturés les droits de cession.

Si vous procédez par voie électronique, composez le 1-800-731-4000 pour connaître les formats acceptables. Assurez-vous d'inclure une copie papier, d'inscrire et de signer votre nom sur l'étiquette de la disquette et la copie papier. Si vous présentez votre demande à titre de particulier et que vous disposez des services d'un vérificateur, demandez à ce dernier de signer son nom à côté de la description de chaque arme à feu sur la copie papier pour valider l'information.

Instructions pour remplir le formulaire

La plupart des instructions nécessaires se trouvent sur le formulaire. Les renseignements qui suivent visent à donner des détails sur certaines parties du formulaire et à vous aider à répondre à certaines questions qui nécessitent des explications. Reportez-vous à celles-ci lorsque vous remplissez le formulaire. **Pour obtenir plus d'information, composez le 1-800-731-4000.**

A - CURRENT OWNER INFORMATION

Box 1 - If the current owner is a business, print the legal name of the business in Box 1. If the current owner is an individual, leave Box 1 blank.

Box 2 - If you are applying as an individual, print your Firearms Licence number or Firearms Acquisition Certificate (FAC) number in Box 2. If you do not have a Firearms Licence or FAC, print your date of birth.

Box 4 - If you are applying as an individual, print your name in Box 4. If you are applying on behalf of a business, print the name of the person who is authorized to act on behalf of the business.

B - NEW OWNER INFORMATION

Part B applies to the individual or business acquiring the firearm(s).

Box 7 - If the new owner is a business, print the legal name of the business in Box 7. If the new owner is an individual, leave Box 7 blank.

Box 8 - If the new owner is an individual, he or she must have a valid Firearms Licence or Firearms Acquisition Certificate (FAC) for acquiring the type of firearms being transferred. If the new owner is a business, it must have a Business Firearms Licence. Print the number in Box 8.

Box 9 - If the new owner is an individual, print the individual's name in Box 9. If the new owner is a business, print the name of the person who is authorized to act on behalf of the business.

C - FIREARM INFORMATION

Box 13 - If the non-restricted firearm has already been registered, put a "✓" in the "yes" box, and print the Registration Certificate number and the date you will be transferring that firearm to the new owner. The form has room to list three firearms. If you are transferring more than three, you may either photocopy the form or attach a separate list showing the same information.

If you or the business have owned the item for only a short time and have not yet received the Registration Certificate, you may use the Transfer Authorization Number (TAN) given to you when the original transfer was done. The TAN is a temporary number and may be used until the Registration Certificate arrives in the mail.

D - FIREARM VERIFICATION (FOR INDIVIDUALS ONLY)

Box 14 - Verification of non-restricted firearms is optional for individuals. However, as of January 1, 2003, if the individual wants to transfer the firearm to another individual, he or she must have the firearm verified at that time. Non-restricted firearms registered to a business – that is, in its Business Inventory – must be verified when they are registered. Verification is a way to confirm that the information provided about the firearm correctly identifies and classifies it.

A - RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE ACTUEL

Case 1 - Si le propriétaire actuel est une entreprise, inscrivez en la dénomination sociale à la case 1. Si le propriétaire actuel est un particulier, n'inscrivez rien à la case 1.

Case 2 - Si vous faites la présente demande à titre de particulier, inscrivez votre numéro de permis d'armes à feu ou d'autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF) à la case 2. Si vous ne détenez pas de permis d'armes à feu ni d'AAAF, inscrivez votre date de naissance.

Case 4 - Si vous faites la présente demande à titre de particulier, inscrivez votre nom à la case 4. Si vous faites la présente demande pour le compte d'une entreprise, inscrivez le nom de la personne autorisée à agir au nom de cette entreprise.

B - RENSEIGNEMENTS SUR LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

La partie B s'applique aux particuliers et aux entreprises qui acquièrent les armes à feu.

Case 7 - Si le nouveau propriétaire est une entreprise, inscrivez-en la dénomination sociale à la case 7. Si le nouveau propriétaire est un particulier, n'inscrivez rien à la case 7.

Case 8 - Si le nouveau propriétaire est un particulier, ce dernier doit détenir un permis d'armes à feu ou une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF) valide pour le type d'armes à feu cédées. Si le nouveau propriétaire est une entreprise, elle doit détenir un permis d'armes à feu pour entreprise. Inscrivez-en le numéro à la case 8.

Case 9 - Si le nouveau propriétaire est un particulier, inscrivez son nom à la case 9. Si le nouveau propriétaire est une entreprise, inscrivez les nom et numéro de téléphone de la personne autorisée à agir au nom de cette entreprise.

C - INFORMATION RELATIVE AUX ARMES À FEU

Case 13 - Si l'arme à feu sans restrictions est déjà enregistrée, cochez la case « oui » et inscrivez le numéro du certificat d'enregistrement ainsi que la date prévue de la cession de l'arme à feu au nouveau propriétaire. Le présent formulaire est conçu pour y inscrire jusqu'à trois armes à feu. Si vous en cédez davantage, faites autant de photocopies que vous en avez besoin ou joignez une feuille distincte incluant les mêmes renseignements.

Si vous ou l'entreprise possédez les armes à feu depuis peu de temps et n'avez pas encore reçu de certificat d'enregistrement, vous pouvez utiliser le numéro d'autorisation de cession (NAC) qui vous a été donné au moment de la cession initiale. Le NAC est temporaire et peut-être utilisé jusqu'à ce vous receviez votre certificat d'enregistrement par la poste.

D - VÉRIFICATION DE L'ARME À FEU (POUR PARTICULIERS SEULEMENT)

Case 14 - La vérification des armes à feu sans restrictions est facultative pour les particuliers. Quoi qu'il en soit, à compter du 1^{er} janvier 2003, les particuliers qui désirent céder des armes à feu à un autre particulier devront alors faire vérifier les armes à feu en question. Les armes à feu sans restrictions enregistrées au nom d'une entreprise, c'est-à-dire dans l'inventaire d'armes à feu de cette dernière, doivent être vérifiées au moment de l'enregistrement. La vérification vise à confirmer que les renseignements que vous avez fournis à propos de votre arme à feu permettent de l'identifier et de la classer correctement.

It is a **free, one-time only process** done, in most cases, by a community volunteer such as a firearms dealer, gun club member or safety instructor. The verifier will help you fill in your form. Once the verification of the firearm has been done, the Registration Certificate will show that the firearm has been officially verified.

E - FEES (FOR INDIVIDUALS ONLY)

Boxes 15-19 - If you are applying to acquire a firearm as an individual, the fee is \$25 for each firearm. The new owner is responsible for the transfer fee payment. Businesses are not required to pay a fee.

F - DECLARATION OF CURRENT OWNER

The attachments mentioned in the declaration may include diskettes, print-outs or any other information not on the form itself.

Definitions

Non-restricted firearm: an ordinary rifle, shotgun or combination gun that is not described below as being restricted or prohibited.

Restricted firearm:

- a handgun that is not a prohibited firearm.
- a semi-automatic, centre-fire rifle or shotgun with a barrel length less than 470 mm that is not prohibited.
- a rifle or shotgun that can fire after being reduced by any temporary means (folding, telescoping) to an overall length of less than 660 mm.
- any firearm classified by the Governor in Council and prescribed under the *Criminal Code* as being restricted (including some long guns).

Prohibited firearm:

- a prohibited handgun, that is, with a barrel of 105 mm or less, or designed or adapted to discharge a 25 or 32 calibre cartridge.
- a rifle or shotgun that has been changed to make it less than 660 mm in overall length.
- a rifle or shotgun that has been changed to make it 660 mm or more in overall length, with a barrel less than 457 mm.
- automatic firearms or converted automatic firearms.
- any firearm classified by the Governor in Council and prescribed under the *Criminal Code* as being prohibited.

Il s'agit d'une mesure **gratuite et ponctuelle** faite, dans la plupart des cas, par un membre bénévole de la collectivité, comme un marchand d'armes à feu, un membre de club de tir ou un instructeur du cours de sécurité. Le vérificateur peut vous aider à remplir votre formulaire. Une fois la vérification effectuée, le certificat d'enregistrement indiquera que l'arme à feu a été officiellement vérifiée.

E - DROITS (POUR PARTICULIERS SEULEMENT)

Cases 15 à 19 - Si vous demandez, à titre de particulier, à acquérir des armes à feu, les droits à payer pour chaque arme à feu à céder sont de 25 \$. Le nouveau propriétaire est responsable d'acquiescer les droits. Les entreprises n'ont aucun droit à payer.

F - DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL

Les pièces jointes visées dans la déclaration incluent, le cas échéant, les disquettes, les copies papier ainsi que toute autre information qui ne se trouve pas sur le formulaire même.

Définitions

Armes à feu sans restrictions : carabine, fusil de chasse ou fusil mixte ordinaire non décrit dans les définitions ci-dessous d'armes à feu à autorisation restreinte ou prohibées.

Armes à feu à autorisation restreinte :

- Arme de poing qui n'est pas une arme à feu prohibée.
- Carabine ou fusil de chasse semi-automatique à percussion centrale dont la longueur du canon est inférieure à 470 mm et qui n'est pas une arme prohibée.
- Carabine ou fusil de chasse capable de faire feu après avoir été raccourci par des moyens temporaires (repliement ou télescopage) à une longueur totale de moins de 660 mm.
- Toute arme à feu (y compris certaines armes d'épaule) classée comme telle par le gouverneur en conseil et déclarée à autorisation restreinte en vertu du *Code criminel*.

Armes à feu prohibées :

- Arme de poing prohibée, c'est-à-dire dont le canon mesure au plus 105 mm ou conçue ou adaptée pour tirer des cartouches de calibre 25 ou 32.
- Carabine ou fusil de chasse qui a été modifié de façon à mesurer au total moins de 660 mm.
- Carabine ou fusil de chasse qui a été modifié de façon à mesurer au total 660 mm ou plus, mais dont le canon mesure moins de 457 mm.
- Arme à feu entièrement automatique et arme à feu entièrement automatique modifiée.
- Toute arme à feu classée comme telle par le gouverneur en conseil et déclarée prohibée en vertu du *Code criminel*.